



Commune de Sauviat

OFFRE DE STAGE – 2021

Développer l'implication des habitants dans la commune de Sauviat.

CONTEXTE (10 à 15 lignes) : CONTEXTE

La commune de Sauviat compte 550 habitants, et bénéficie d'une dynamique démographique de 3% (Cf Chiffres INSEE Recensement), soit légèrement supérieure à celle du département du Puy De Dôme. Cependant, plus aucun commerce ni lieu générateur de liens n'existent dans la commune.

La période de confinement récente, liée à la pandémie de COVID-19, a montré qu'il était possible, sur nos territoires, de compter sur la solidarité des habitants et que l'autonomie alimentaire est un enjeu fort. Aussi, suite à la mise en place d'un point relai destiné aux producteurs locaux, suivi d'un marché estival dédié aux producteurs et artisans locaux, la commune souhaite s'engager dans un projet de dynamisation du centre bourg. Ce projet consiste à créer un lieu d'approvisionnement, en circuit court, et en capacité de générer une création d'emploi, et des débouchés économiques aux producteurs et artisans locaux. Une enquête sur ce thème menée auprès des habitants de la commune a permis de conforter la dynamique engagée.

Cet espace aurait également pour ambition de pallier l'isolement et de dynamiser le territoire en créant un lieu contributeur de liens, espace de convivialité capable de s'adapter aux besoins nouveaux des populations (bistrot, alimentation de proximité, lieux de partage associatifs et culturel, espace de coworking, ateliers numériques, etc.)

Un bâtiment de 300 m² sur 3 niveaux est à rénover dans le centre-bourg et pourrait accueillir ce lieu. Afin de mettre en place ce projet, il est nécessaire d'en définir ces usages pour répondre aux besoins des habitants de Sauviat et dans un deuxième temps, de l'aménager et déterminer le type de structure juridique et la gouvernance du lieu

La mission de stage doit donc permettre d'amorcer l'implication des habitants en vue de la création de ce futur tiers-lieu dans le bourg et plus généralement dans la vie de la commune de Sauviat.

MISSIONS :

Le stage aura comme objectifs de préparer la programmation participative du projet de tiers-lieux :

- accompagner les élus dans le développement de démarches impliquant les habitants ;
- fédérer les habitants sur le devenir du centre-bourg et l'appartenance à la commune de Sauviat ;
- Définir les éléments d'une étude de programmation participative pour le tiers-lieu.

Le stage se découpera en 3 volets :

- Volet 1 : Mobiliser
 - Identifier et mobiliser les personnes ressources ;
 - Développer la culture de la participation auprès du conseil municipal et des habitants avec des actions de sensibilisation ou des temps d'animations (exemples : organisation d'un ciné-discussion autour d'un documentaire sur le sujet, chantiers participatifs de plantation, mobilisation d'habitants avec un savoir-faire pour des animations autour du marché, créer des échanges avec d'autres communes ayant développé ce type de démarche, etc.) ;
 - Recueillir la parole des habitants sur leurs besoins en termes de services (mener l'enquête).
- Volet 2 (sous réserve de l'achat du bâtiment) : S'approprier
 - Accompagner l'ouverture du bâtiment pour son appropriation par les habitants, avec par exemple :
 - en récoltant des histoires à son sujet en amont (café, bal, ancienne mairie, anciens habitants, de fictions, etc.) ;
 - en créant un ou des événements fédérateurs ;
 - Identifier les premiers tests d'usage.
- Volet 3 : Pré-programmer
 - Réaliser un diagnostic sensible en analysant les besoins, les envies, les freins issus des volets précédents et le restituer aux élus ;
 - Définir la mission la programmation participative (étude de marché participative, statut, gouvernance) ;
 - Faire le lien avec la future mission de maîtrise d'œuvre.

DUREE DU STAGE : 6 mois, du 1^{er} mars 2021 au 30 septembre 2021 (dates pouvant être ajustées)

ENCADREMENT :

Le/la stagiaire sera accueilli(e) à la Mairie de Sauviat

Encadrant du stage : Maire de la Commune

LIEU :

MAIRIE DE SAUVIAT

LE BOURG

63120 SAUVIAT

PROFIL :

Etudiant.e de Master 2 – Architecture, urbanisme, aménagement du territoire - Permis B

QUALITE ET COMPETENCES REQUISES :

- Aborder les problématiques par le croisement d'enjeux issus de différentes disciplines : sociologie, architecture, urbanisme, arts plastiques ou vivants... ;
- Capacités d'animation d'un projet de manière itérative ;
- Goût pour le contact avec les habitants et aisance de communication orale avec différents interlocuteurs (élus, techniciens, habitants, etc.) ;
- Intérêt pour la communication notamment via les réseaux sociaux.

REMUNERATION :

Indemnité de stage conforme à la réglementation

La commune pourra mettre à disposition un logement pour le stagiaire

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :

Lundi 1^{er} février 2021 - Entretiens première semaine de février

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser en format papier à l'attention de Mme Le Maire - Mairie de Sauviat – Le Bourg – 63120 SAUVIAT, et par mail : maire-sauviat@sauviat.fr